



MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

OFP/DAL/DAL/S.MAR.N° 86 /2023

27 JUN 2023

## DECISION

Le Directeur Général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail,

Vu le Règlement des Marchés de l'OFPPT, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014) et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Vu l'appel d'offres ouvert n° 32/2023, relatif à **l'Acquisition, l'installation et la mise en service des équipements du secteur génie mécanique destinés aux cités des métiers et des compétences de la région Casablanca-Settat ; lot unique :**

- **Lot unique : Cabines et équipements de soudage**

Vu la modification du **Cahier des Prescriptions Spéciales** du présent Appel d'offres.

## DECIDE

Annuler l'Appel d'Offres ouvert n° 32/2023, et ce conformément aux dispositions de l'Article n° 45 paragraphe 1-a « lorsque les données économiques, techniques ou quantitatives des prestations objet de l'appel d'offres ont été modifiées » du Règlement des Marchés de l'OFPPT, sus visé.

Directrice Générale

Loubna TRICHA